

Bordeaux, le 17 mai 2024

Lancement de la saison 2024 de surveillance et de lutte contre le moustique tigre en Nouvelle-Aquitaine

La progression du moustique tigre se poursuit dans le territoire métropolitain ce qui augmente le risque de foyers épidémiques autochtones. La saison de surveillance a débuté le 1^{er} mai et se poursuivra jusqu'au 30 novembre. De même, le plan d'action de lutte contre les maladies vectorielles 2024 a été lancé en Nouvelle-Aquitaine.

Le contexte épidémiologique actuel (épidémies de dengue, notamment aux Antilles et en Amérique du Sud) est à l'origine d'un nombre très important de cas importés depuis le début de l'année. Les mouvements de personnes du fait de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris rendent d'autant plus probable la survenue de cas autochtone en Nouvelle-Aquitaine.

Le moustique tigre est désormais actif dans onze départements de Nouvelle-Aquitaine, la Creuse n'est pas encore concernée. Il est cependant implanté de manière inégale sur les territoires.

Au 1^{er} janvier 2024, le moustique tigre est présent :

Dans 78 départements sur les 96 que compte la France métropolitaine,

Dans 920 communes de Nouvelle Aquitaine (soit **21% du total des communes** et 64% de la population néo-aquitaine)

➦ **+ 195 communes colonisées en 1 an.**

64% des Néo-Aquitains sont aujourd'hui directement concernés par le moustique tigre.

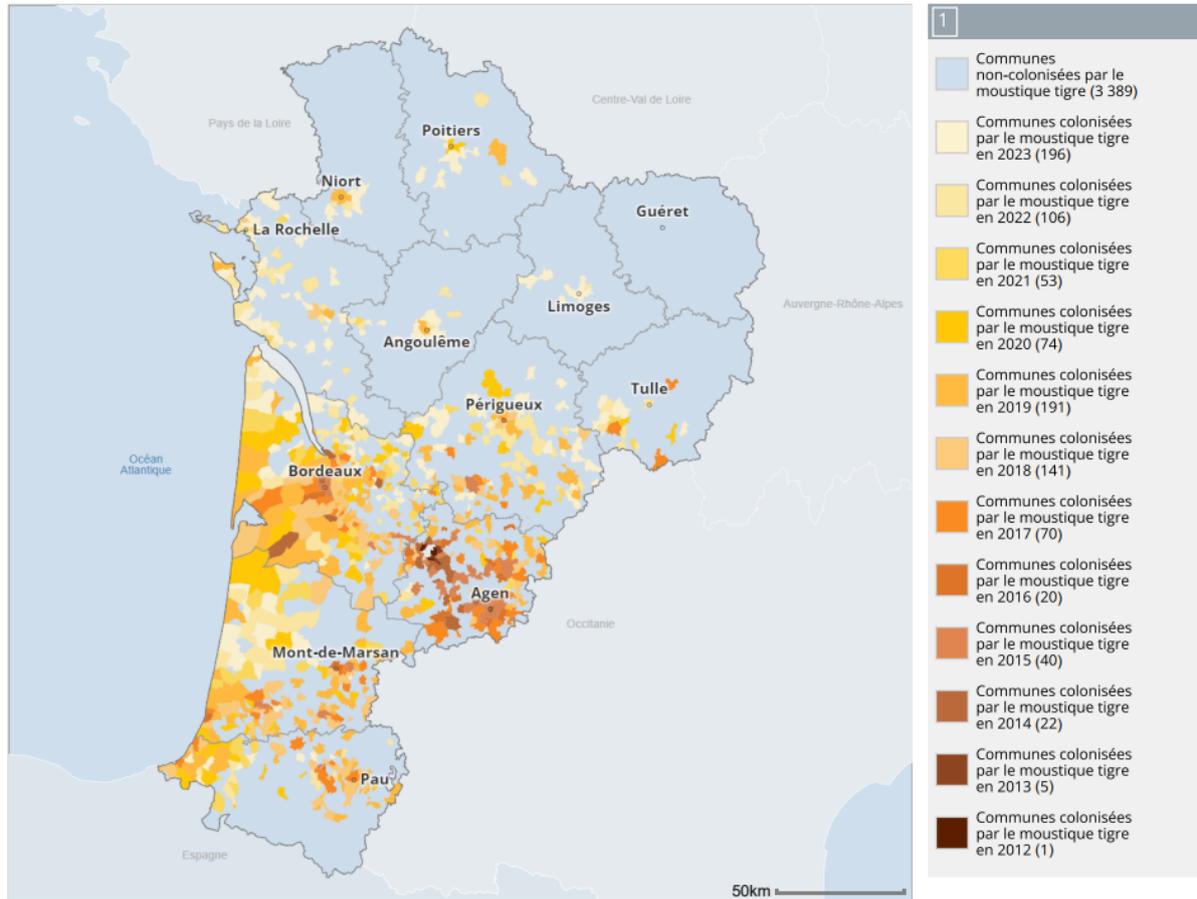
**>> Consultez les 12 fiches départementales
« Colonisation moustique tigre en 2024 »**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-surveillance-et-lutte-contre-le-moustique-tigre>

Les communes de Nouvelle-Aquitaine colonisées par le moustique tigre en 2024

1 Communes colonisées par le moustique tigre (*Aedes albopictus*) 2024

Source : Ministère du travail, de la santé et des solidarités (SI-LAV)



Dans le cadre d'un marché public, l'ARS finance plusieurs opérateurs habilités à lutter contre le moustique tigre : Altopictus, Qalyse, le laboratoire TERANA Creuse, le laboratoire départemental de la Dordogne et le Département de la Charente Maritime.

Sous l'impulsion de l'ARS, ces opérateurs assurent également des actions de sensibilisation et de formations auprès des agents des collectivités territoriales pour qu'elles relayent l'information auprès de la population et permettre ainsi de repérer et supprimer les gîtes larvaires dans l'espace public.

Car même si la commune est déjà colonisée par le moustique tigre depuis plusieurs saisons, ces gestes restent indispensables ! Ils permettent d'éviter la prolifération du moustique, ou du moins, retarder son invasion.



Lien vers la vidéo de l'ARS Nouvelle-Aquitaine « Comment lutter contre le moustique tigre »

<https://youtu.be/s3bnGNszEuk>

>> **Comment lutter ? En supprimant ou en vidant tous les contenants et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour éviter que le moustique tigre ne ponde et prolifère !**

Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu. Il vit dans un rayon de 150 m... **Le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**

La femelle pond dans de très petites quantités d'eau, principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit !



>> **Les réponses à toutes vos interrogations dans le « Questions réponses »** pour comprendre comment fonctionne la lutte contre le moustique tigre, quelles sont les idées reçues, **ce qui marche et ce qui ne marche pas...**

>> **Découvrez la Liste des bons gestes et les flyers « Coupons l'eau aux moustiques »** ciblant les endroits à vider, les contenants à éliminer ou à surveiller pour éviter l'invasion de moustiques tigres



>> **Lancez les vidéos de l' « amicale des moustiques tigres » (3 épisodes)**

Episode 1 « Les gestes simples contre la prolifération du moustique tigre » :
<https://www.youtube.com/watch?v=J56gTLMT9gw>

Episode 2 « Se protéger des piqures » :
<https://youtu.be/6EwCAElzZ9s>

Episode 3 « Etre vigilant au retour d'un voyage en zone à risque » :



<https://www.youtube.com/watch?v=Pdvayh0V2oE>

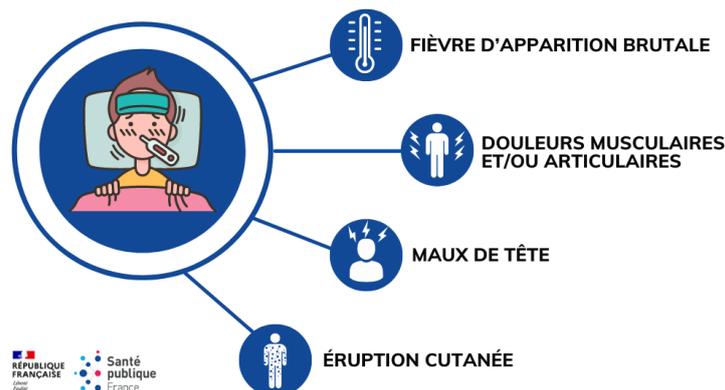
>> Lutter contre le moustique tigre pour prévenir le risque d'épidémie

Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il faut impérativement lutter contre la présence du moustique tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. **En effet, il est potentiellement « vecteur » des virus de la Dengue, du Chikungunya, et du Zika.**

Ces maladies sévissent déjà dans plusieurs endroits du globe (foyers en Guadeloupe et en Martinique).

Principaux symptômes de la dengue, du chikungunya et du Zika

En l'absence d'autre signe d'appel infectieux



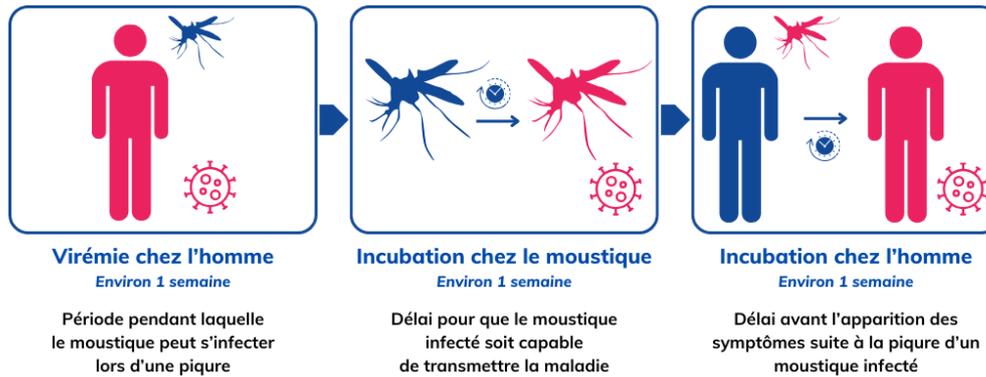
Ces maladies vectorielles **peuvent aussi être importées** par des voyageurs porteurs du virus (*cas importés*).

Si un cas de Dengue, Chikungunya ou Zika est diagnostiqué, le médecin le déclare immédiatement à l'ARS. **Cette déclaration déclenche une enquête de repérage du moustique autour du domicile du patient.** Si le résultat des analyses est positif, une opération de démoustication dans un rayon de 150 mètres peut être déclenchée.

Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes (il s'agirait alors d'un *cas autochtone*) ce qui **pourrait être le début d'une épidémie.**

Plusieurs foyers de transmission autochtone ont été observés en métropole ces dernières années. Il existe donc bien un risque important que ces situations se répètent plus fréquemment, en lien notamment avec le changement climatique qui favorise l'installation du moustique dans nos territoires.

Cycle de transmission de la dengue, du chikungunya et du Zika



>> Où en est-on du risque sanitaire ?

Actuellement en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS travaille en collaboration avec Santé publique France et les médecins de la région. Cette mobilisation permet de **stopper très rapidement le risque d'épidémie** quand une personne porteuse d'une de ces maladies revient de zone infectée.

En 2023, **186 cas de Dengue et 4 cas de Chikungunya ont été signalés et investigués en Nouvelle-Aquitaine** (2019 cas de dengue, 30 cas de chikungunya et 9 cas de Zika sur la France entière). **Grâce aux mesures mises en œuvre, aucun cas autochtone de maladie transmise par le moustique tigre n'a été recensé dans notre région.**

>> Retrouvez toutes **les recommandations à l'attention des voyageurs**, [sur le site de l'ARS](#).

Cependant, depuis la fin de l'année 2022, les premiers cas autochtones d'infections à virus West Nile et à virus Usutu ont été identifiés en Nouvelle-Aquitaine. **Mais ces virus ont été transmis par une autre espèce de moustique, le *Culex* ou moustique commun (réservoir aviaire).**

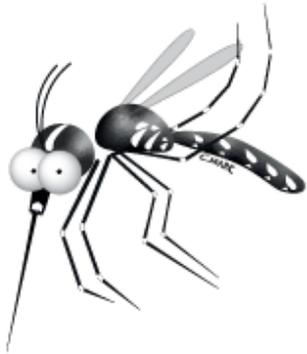
>> Comment est organisée la surveillance ?

Depuis 2020, la gestion du dispositif de lutte anti-vectorielle (LAV) est confiée **exclusivement à l'ARS et à Santé Publique France**. Chaque année, elles assurent une **surveillance épidémiologique renforcée entre le 1^{er} mai et le 30 novembre**. La Dengue, le Chikungunya, et Zika doivent obligatoirement être déclarés par les médecins traitants auprès de l'ARS.

Quand un cas importé est signalé, l'ARS met en œuvre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de l'épidémie avec l'appui des 4 opérateurs spécialistes des moustiques sous marché public (Altopictus, Qualyse, le Laboratoire TERANA Creuse, le Laboratoire départemental de la Dordogne, le Département de la Charente Maritime).

Ces opérateurs ont installé des pièges pondoirs dans les territoires (1431 pièges en 2023) et recueillent les signalements des citoyens (475 en 2023).

>> Aller + loin... Mieux connaître le moustique et mieux le combattre



Mauvaise nouvelle : la femelle moustique est très perspicace !

Elle pond ses œufs dans des endroits où elle sait que l'eau va venir stagner (un récipient, un creux de bâche, des feuilles accumulées...) en attendant la prochaine pluie ou arrosage. **Elle peut pondre jusqu'à 200 œufs tous les 12 jours.** Quand ils sont immergés, les œufs (qui deviennent larves, puis nymphes) donnent naissance à des moustiques en 5 à 7 jours !

Les œufs peuvent résister plusieurs mois en attendant de l'eau. Mais sans eau stagnante, ils ne peuvent se développer...

LES TRAITEMENTS A GRANDE ECHELLE INUTILES

Un traitement à grande échelle pour éradiquer le moustique tigre n'est pas possible. Les seuls traitements chimiques de lutte contre les moustiques adultes réalisés par l'ARS restent exceptionnels et très ciblés (ils ne sont pas une solution durable car ils n'ont aucun effet sur les œufs, de nouvelles populations de moustiques apparaissent donc dans les jours/semaines qui suivent les opérations). **Ils sont déclenchés afin d'éviter un risque de propagation épidémique, lorsqu'une personne malade (dengue, chikungunya, Zika) a fréquenté des endroits où le moustique tigre est présent.** Les opérateurs habilités recherchent alors la présence du moustique vecteur sur une zone, et le cas échéant effectuent un traitement insecticide nocturne dans un périmètre restreint autour du lieu fréquenté, afin d'éliminer les moustiques adultes qui pourraient être infectés. Les habitants sont prévenus par courrier/affichage de ce traitement au moins 24 heures avant sa réalisation.

« COUPER L'EAU AUX MOUSTIQUES » est le seul geste résolument efficace pour éviter la prolifération.

Mais bonne nouvelle ! Une fois adulte, le moustique se déplace peu... (sauf si nous le transportons involontairement). Il vit dans un périmètre de 150m... Celui qui vous pique est né chez vous ou pas loin ! Ce qui veut dire que **si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer vivre un été plus tranquille !**

>> + d'infos sur : la gestion de la surveillance, les protocoles d'alertes médicales, les bons réflexes pour éviter sa prolifération, les conseils pour éviter les piqûres, des documents ou initiatives pédagogiques inspirantes...

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Contact presse

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

ars-na-communication@ars.sante.fr

06 65 24 84 60